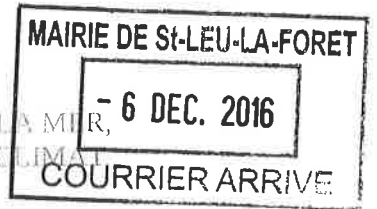




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



*Le secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche*

Paris, le **02 DEC. 2016**

Référence : CP/A16011901-A16022005-D16020457
Vos réf. : MC/70-2016

Destinataire

- pour action : *Cabinet*

- pour info :

+ Elu pour info :

Observation

.....
.....
.....

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'état des routes franciliennes appartenant au réseau routier national non concédé dans le département du Val-d'Oise et singulièrement des problèmes de sécurité pour les usagers lors des phénomènes pluvieux.

Je tiens à vous assurer que la propreté et l'entretien du réseau routier national demeurent une préoccupation des services routiers de l'État en Île-de-France.

Ainsi que vous le soulignez, les incivilités se développent depuis plusieurs années et mettent en cause l'état des chaussées et des abords du réseau routier national non concédé francilien. Il s'agit essentiellement des incivilités de certaines personnes qui déposent leurs déchets ménagers, industriels et du bâtiment et travaux publics (BTP) sur les bords des routes et des autoroutes, sur les bandes d'arrêts d'urgence et sur les espaces laissés libres sous les ouvrages pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier. Le développement des occupations sans droit ni titre de terrains libres en bordure des réseaux routiers pose également des difficultés nouvelles.

Lors de fortes intempéries, les déchets accumulés sont entraînés par les eaux de ruissellement obstruant les avaloirs et collecteurs voire les canalisations d'assainissement. Des zones d'accumulation d'eau sur la chaussée sont alors susceptibles de se former et affectent les conditions de sécurité des usagers qui circulent. Les équipes de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) interviennent systématiquement pour dégager les avaloirs dans des conditions souvent délicates.

Les dépenses liées au nettoyage et à l'entretien des dépendances vertes du réseau routier national non concédé (RRN) d'Île-de-France s'accroissent significativement depuis 3 ans, 2,5 M€ en 2013 et 3,6 M€ en 2014. En 2015, le Gouvernement a décidé de conduire un effort marqué pour la propreté des routes en Île-de-France. Près de 40 000 tonnes de déchets ont ainsi été évacuées pour un coût de plus de 15 M€. Parmi ces déchets, 40 % provenaient de dépôts sauvages de déchets industriels, principalement de construction, et 33 % ont résulté du nettoyage d'espaces illégalement occupés. Le quart restant était le fruit du comportement d'usagers. Pour la seule autoroute A15, ce sont 1 000 tonnes de déchets qui ont été ramassés et mis en décharge. En 2016, 1 M€ aura été consacré au nettoyage des routes et autoroutes dans le département du Val-d'Oise.

Monsieur Sébastien MEURANT
Maire de Saint-Leu-La-Forêt
Hôtel de Ville
52, rue du Général Leclerc
95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT

En complément des efforts entrepris en matière de propreté et entretien des dépendances vertes, la DiRIF pilote un programme de rénovation des systèmes d'assainissement du réseau routier national d'Île-de-France, dont plusieurs opérations concernent le département du Val-d'Oise. D'un montant total estimé à 6,8 M€ pour l'ensemble du réseau routier national francilien, ces opérations visent à rétablir la fluidité de l'écoulement dans les réseaux de collecte, grâce à des curages ciblés, et à réhabiliter les équipements nécessaires au bon fonctionnement de ce réseau, en particulier stations de pompage et bassins. Dans le Val-d'Oise, les travaux ont débuté l'an dernier sur l'autoroute A15. En 2016, ils se sont poursuivis sur ce même axe, ainsi que sur l'autoroute A115 et la RN104, pour un coût d'environ 260 000 €. En fonction des financements disponibles, une nouvelle tranche de travaux est prévue en 2017, d'un coût estimé à 414 000 €.

Par ailleurs, la DiRIF a déployé une campagne de sensibilisation afin d'interpeller et responsabiliser les citoyens. De plus, les services de l'État restent mobilisés pour identifier, avec les collectivités qui le souhaitent, les voies et les moyens permettant d'apporter des solutions pérennes aux difficultés récurrentes de nettoyage des zones d'interface entre le réseau autoroutier et le réseau urbain.

Parallèlement, une campagne de sensibilisation a été lancée en novembre 2015 (« Objectif : routes propres en Île-de-France – Vous faites ça chez vous ? La route n'est pas une poubelle ! »). Enfin, l'organisation des filières de traitement des déchets des particuliers et des industriels fait l'objet de réflexions visant à mettre à disposition des lieux de dépôts facilement accessibles à des coûts modérés et admissibles par tous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'A' followed by a stylized, cursive name.

Alain VIDALIES